

Calvin, Traité des Reliques

Avertissement très utile du grand profit qui reviendrait à la chrétienté s'il se faisait inventaire de tous les corps saints et reliques qui sont tant en Italie, qu'en France, Allemagne, Espagne et autres royaumes et pays.

Un texte destiné aux fidèles où Calvin, tout en **se moquant avec férocité du culte des reliques**, cherche à détourner les croyants de cette dévotion.

La dénonciation satirique des fausses reliques est ancienne. Mais avec le développement de la *devotio moderna*, elle prend une tournure proprement théologique : Érasme se méfie par exemple de cette superstition.

L'apparition de la Réforme cristallise des positions antagonistes : Luther comme Calvin dénoncent ce trafic et les idolâtries qu'il véhicule, quand le Concile de Trente justifie leur vénération.

Le **Traité des reliques** de Calvin a connu un **succès important et immédiat**. Il a fait l'objet d'une dizaine d'éditions au XVI^e siècle, en français, latin, allemand, anglais et flamand.

Il est censuré dès 1543. Son objectivité dérange : il dénombre par exemple 14 clous de la croix !

Le Traité se divise en deux parties.

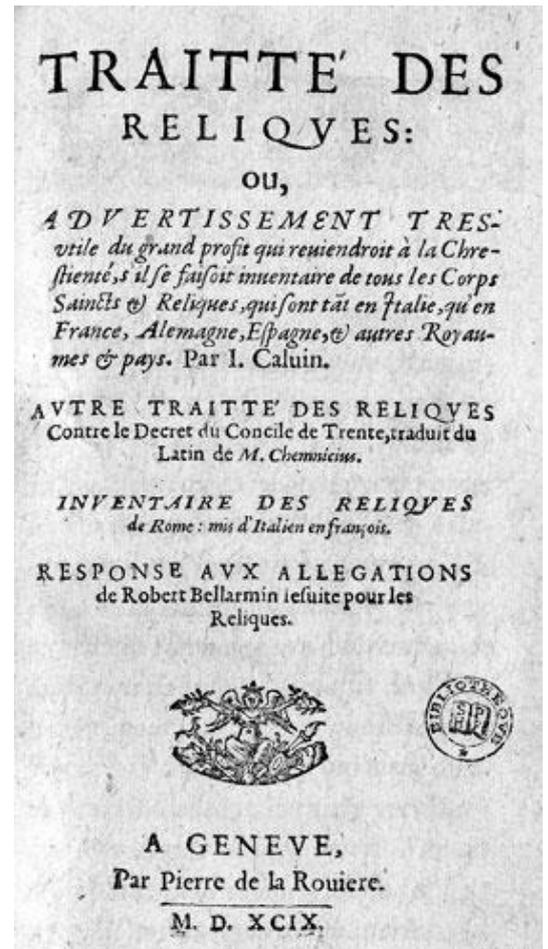
- ✓ D'une part, l'introduction, la conclusion et plusieurs passages du développement s'attachent à expliquer que les reliques sont des « mensonges ».
- ✓ D'autre part, le corps du texte est pour sa part constitué d'une longue liste de reliques, avec des indications sur leur localisation.

Dans la partie consacrée à **détourner le fidèle de vouer un culte aux reliques**, Calvin met en avant plusieurs arguments.

- ✓ Tout d'abord, il faut **préférer la parole du Christ** à ses « chemises » ou à ses « souliers », car le transfert de l'honneur de Dieu conduit à l'idolâtrie.
- ✓ D'autre part, la plupart des reliques ne sont **pas attestées par la Bible**, et n'ont pas pu résister aux différentes destructions de Jérusalem (table de la Cène, à Rome). Elles ont été créées postérieurement au I^{er} siècle et sont donc fausses (le bras de saint Antoine, à Genève), ou anachroniques (les dés des soldats romains), ou encore contradictoires (les trois prépuces du Christ, à Rome, Charroux et Hildesheim).
- ✓ De plus, les reliques ne peuvent que **susciter des querelles entre les chrétiens** d'Occident (la croix apparue à Constantin se trouverait à Brescia ou à Cortone), mais aussi avec les Églises d'Orient (dont les avis sur les corps saints sont plus sûrs que les hypothèses formulées en Europe).
- ✓ Enfin, il existe **un risque incompressible de se tromper** (adorer le vêtement d'un brigand, l'os d'un chien, ou la bague d'une paillardie), ou **de vénérer des instruments de torture** (la lance, les clous, les épines, mais aussi les pierres de saint Étienne ou les flèches de Saint Sébastien).

La deuxième partie de l'ouvrage consiste en un **vaste panorama des reliques vénérées dans l'Europe catholique au XVI^e siècle**. Calvin reconnaît qu'il s'agit d'une gigantesque « forêt » dont on risque de ne pas pouvoir sortir ; c'est pourquoi il procède par méthode.

- ✓ **D'abord le Christ** : ses dents, ses cheveux, son sang, son berceau, la colonne sur laquelle il s'appuyait lors de la dispute au Temple, les cruches de Cana, le pain, la croix, le suaire, les deniers de Judas, enfin les crucifix sur lesquels la barbe du Christ pousse ou ses yeux pleurent.
- ✓ **Ensuite la Vierge** : ses os, ses cheveux, son lait, sa chemise, sa ceinture, sa pantoufle, ses peignes.
- ✓ **Ensuite les saints** entourant Jésus : St Jean Baptiste et les morceaux de sa tête, sa mâchoire, son oreille, son doigt ; saint Pierre et son corps, sa tête, ses dents, sa cervelle, sa chaire épiscopale ; saint Paul et son corps, son épaule, ses os, la chaîne avec laquelle il fut attaché.
- ✓ **Enfin d'autres saints** : Thomas, Denis, Étienne, Laurent, Gervais, Protas, Pétronelle, Hélène, Hilaire, Honorat, Symphorien, etc. Plusieurs d'entre eux comptent tellement de reliques que l'on pourrait reconstituer, selon Calvin, plusieurs corps humains : André, les deux Jacques, Philippe, Simon, Anne, Lazare, Madeleine, Sébastien, Antoine, etc.



Les cheveux et le lait de la vierge...

« Quant à la Vierge Marie, pour ce qu'ils tiennent que son corps n'est plus en terre, le moyen leur est ôté de se vanter d'en avoir les os. Autrement, je pense qu'ils eussent fait accroire qu'elle avait un corps pour remplir un grand charnier. Au reste, ils se sont vengés sur ses cheveux et sur son lait, pour avoir quelque chose de son corps.

De ses cheveux, il en est à Rome, à Sainte-Marie-sus-Minerve, à Saint-Salvador en Espagne, à Mâcon, à Cluny, à Noyers, à Saint-Flour, à Saint-Jacquerie, et en d'autres plusieurs lieux.

Du lait, il n'est à métier de nombrer les lieux où il y en a. Et aussi ce ne sera jamais fait. Car il n'y a si petite villette, ni si méchant couvent soit de moines, soit de nonnains, où l'on en montre, les uns plus, les autres moins. Non pas qu'ils aient été honteux de se vanter d'en avoir à pleines potées, mais pour ce qu'il leur semblait avis que leur mensonge serait plus couvert s'ils n'en avaient que ce qui pourrait tenir dedans quelque montre de verre ou de cristallin, afin qu'on n'en fit pas d'examen plus près. *Tant y a que si la sainte Vierge eût été une vache et qu'elle eût été nourrice toute sa vie, à grand'peine en eût-elle pu rendre telle quantité.*

D'autre part, je demanderais volontiers comment ce lait qu'on montre aujourd'hui partout, s'est recueilli pour le réserver en notre temps. Car nous ne lisons pas que jamais aucun ait eu cette curiosité. Il est bien dit que les pasteurs ont adoré Jésus-Christ, que les sages lui ont offerts leurs présents, mais il n'est point dit qu'ils aient rapporté du lait pour récompense. Saint-Luc récite bien ce que Siméon prédit à la Vierge, mais il ne dit pas qu'il lui demandât de son lait. Quand on ne regardera que ce point, il ne faut jà arguer davantage pour montrer combien cette folie est contre tout raison et sans couverture aucune (...) ».

Le cerveau de Saint Pierre »

« C'est maintenant aux apôtres d'avoir leur tour. Mais pour ce que la multitude pourrait engendrer confusion, si je les mettais tous ensemble, nous prendrons saint Pierre et saint Paul à part (...). Leurs corps sont à Rome, la moitié en l'église Saint-Pierre, et l'autre moitié à Saint-Paul. Et disent que saint Sylvestre les pesa pour les distribuer ainsi en égales portions. Les deux têtes sont aussi à Rome, à Saint-Jean de Latran, combien qu'en la même église il y a une dent de saint Pierre à part.

Après tout cela, on ne laisse pas d'en avoir des os partout : comme à Poitiers, on a la mâchoire avec la barbe, à Trèves, plusieurs os de l'un et de l'autre, à Argenton en Berry, une épaule de saint Paul.

Et quand serait-ce fait ? Car partout où il y a église qui porte leurs noms, il y en a des reliques. Si on demande quelles, qu'on se souviene de la cervelle de saint Pierre dont j'ai parlé, qui était au grand autel de cette ville. Tout ainsi qu'on trouve que c'était une pierre d'éponge, ainsi trouverait-on beaucoup d'os de chevaux ou de chiens, qu'on attribue à ces deux apôtres.

Avec les corps il y a suite. A Saint-Salvador, en Espagne, ils en ont une pantoufle ; de la forme et de la matière, je n'en puis répondre. Mais il est bien à présumer que c'est une semblable marchandise que celle qu'ils ont à Poitiers, lesquels sont d'un satin broché d'or. Voilà comment on le fait brave après sa mort, pour le récompenser de la pauvreté qu'il a eue sa vie durant. Pour ce que les évêques de maintenant sont ainsi mignons, quand ils se mettent en leur pontificat, il leur semble avis que ce serait déroger à la dignité des apôtres si on ne leur en faisait autant ».